

**MÉMOIRE PRÉSENTÉ À LA
COMMISSION DE CONSULTATION SUR LES PRATIQUES
D'ACCOMMODEMENT RELIÉES AUX DIFFÉRENCES CULTURELLES**

par

Communauté métisse de l'Estrie inc.

et

Communauté Métisse de la Gaspésie inc.

Octobre 2007

Un peuple “oublié” depuis des siècles (sans accommodements)

Lu par Madame Danielle Robineau, secrétaire exécutive de Communauté Métisse de l'Estrie

Messieurs les présidents et commissaires, nous vous remercions de nous permettre de témoigner.

Nous, Raymond Cyr, lien de mémoire de Communauté métisse de l'Estrie, Marco Daigle, gardien de la spiritualité et des valeurs morales de Communauté métisse de l'Estrie et Marc Leblanc, porteur de paroles de Communauté Métisse de la Gaspésie inc. témoignons au nom des Métis de nos communautés. Nous vous présentons ce document en tant que seuls descendants directs des Premiers Peuples au Québec dont tous les membres ont été tués par le choc microbien. Nous sommes témoins des aberrations de l'Histoire officielle qui enseigne qu'il y a des Métis et des Indiens alors qu'il ne reste plus qu'une seule nation autochtone au Québec. Et cette nation survivante, la seule, est un petit peuple divisé en deux par la pratique de la parcellisation de nos terres, Terres des Sauvages qui deviennent Terres de la Couronne avec le Régime Britannique et les restants : Terres publiques. Votre pratique de création de réserves, qui débuta en 1831-32, n'aura contraint que les plus misérables d'entre nous d'y habiter.

Nous sommes témoins qu'il n'y eut rien de fait pour accommoder les gens de nos communautés qui refusèrent d'entrer et mourir sur “vos” réserves. Nous témoignons, devant vous et les descendants des Québécois que nous avons acceptés sur notre sol, que nous ne sommes pas sur un sol “fédéral” mais sur le “sol provincial” québécois.

Or, nous témoignons ici que la préservation de notre culture ne fut jamais de vos soucis. Nous témoignons que nos ancêtres ont refusé les réserves et que nous sommes demeurés libres au prix d'efforts inhumains. Voici l'essentiel de notre témoignage.

Explication de notre intérêt

Aujourd'hui, vous dites reconnaître de la valeur aux cultures venant des autres continents et vous nous offrez, à nous qui avons refusé le régime des réserves, l'opportunité d'exprimer, semble-t-il, notre point de vue sur ce qu'il est raisonnable de faire pour les accommoder, tout le reste leur étant déjà acquis. Nous sommes donc ici pour rappeler au peuple québécois qu'avant d'accommoder les arrivants, il y a une vieille dette morale dont il lui faut s'acquitter avant de prétendre à l'exercice du respect des cultures venant hors du pays.

Veillez considérer que, dès 1850, il n'y a plus un seul descendant des Premiers Peuples porté à vos registres officiels qui ne soit pas métissé. C'est que nos ancêtres Autochtones de souche sont déjà tous morts sous le choc microbien à cette date. Les maladies venues d'Europe et contre lesquelles nous n'avions aucune immunité ont tué cette moitié de nous-mêmes. Seuls les descendants métissés avec les Européens auront survécu à ces fléaux. Et, parmi les survivants, la visibilité de ceux qui demeureront hors des réserves est occultée de tout registre public. L'on réserve le mot Indiens/Indiens qu'à ceux qui vont sur "vos" réserves. C'est ainsi que la portion la plus nécessiteuse de nos communautés, qui comprend autant nos pères, nos mères, nos frères que nos sœurs, fut extirpée de nos populations par le tire-fort de la misère; une misère provoquée par la colonisation de nos territoires de chasse et ceux adjacents. L'autre partie est laissée à elle-même.

Vous avez donc porté à vos registres cette seule fraction de nos communautés et nié très explicitement l'existence de l'autre réalité qui elle, par fierté, a refusé d'aller mourir dans "vos" réserves. Ainsi, c'est la reconnaissance de la misère comme moyen de réduction des derniers descendants du Premier Peuple que vous avez cultivée, nous semble-t-il, et vous n'aurez jamais encore reconnu notre courage de nous être accommodés seuls avec notre misère. Et vous parlez de métissage comme moyen d'adaptation? Il est clair que, devant nous, l'ignorance a son histoire.

Nous ne sommes pas ici sur un territoire fédéral ni dans une enclave fédérale. Nous ne nous désignons pas par vos catégories administratives statutaires. Nous sommes sur ce territoire que vous nommez le Québec. Depuis la mort de nos pères, nous y sommes les seuls premiers citoyens fondateurs. Nous sommes des Autochtones. Et c'est nous qui vous avons accommodés et non pas l'inverse. Nous tenons à le faire savoir et à vous proposer des recommandations réparatrices.

Notre exposé

Nous vous avons vu arriver d'Europe par la mer. Des hommes courageux, des Européens, le plus souvent fils de la misère, qui quittent deux ou trois à la fois les bateaux à voiles et les rivages pour s'enfoncer dans les bois jusqu'à établissement. Et nous vous avons accommodés. Notre mémoire ancestrale nous rappelle que vous étiez "poilus", "forts", "méfiants" et "dangereux". Et de nos femmes vous choisirent et eurent des enfants de vous. Nous fîmes alors l'éloge de votre courage, le courage de risquer vos vies autant sur les descentes tumultueuses des rivières que dans la défense de nos parents communs, cette race nouvelle dont nous sommes les descendants.

Très tôt, les ravages de la maladie, coqueluche, rubéole, variole, jaunisse, voire jusqu'à la peste, tuèrent les Autochtones de souche-mère pour ne laisser que les seuls d'entre nous qui avaient contracté une immunité génétique par ceux venus de la mer. Par ce croisement, nous avons survécu dans les bois tout en développant une culture dite par vous métisse, distincte et originale, qui tient à la fois de celles de nos ancêtres ensevelis et de celles des Européens peuplant nos sols.

Depuis votre arrivée, des générations de nos ancêtres et ensuite la nouvelle race, c'est-à-dire nous, avons mené nos propres guerres de frontières contre l'invasion de l'ennemi commun de l'heure, les Britanniques. Souvenez-vous de l'Acadie et de la Nouvelle-France. Celles-ci devaient compter sur nos forces mobiles pour contenir les envahisseurs hors de nos frontières.

Nous avons combattu avec vous en Vieille Acadie sur les zones contestées et saigné jusque sur les côtes de la Nouvelle Angleterre tandis que votre Église nous pourvoyait en armes. Ce territoire était et est encore le nôtre. Nous avons fait tout notre possible pour vous protéger de la Déportation parce que nous étions cousins, à divers degrés, jusqu'à vous. Mais les Britanniques prirent finalement votre place sur le sol d'Acadie. Nous nous sommes alors résumés et fractionnés en groupes, à différentes reprises, pour remonter en d'autres endroits, en Nouvelle-France (futur Québec), en divers points, là où de nos communautés étaient déjà installées depuis des générations, sans aide autre que le secours de notre héritage autochtone pour survivre. Et nous y sommes encore et plus nombreux. À cela votre Histoire est encore aveugle.

D'Acadie jusqu'au couloir Chaudière-Appalaches, que nous avons occupé pour enrayer les invasions vers votre capitale actuelle, Québec, et toute la frontière sud jusqu'en des alliances diverses, nous avons contrôlé cette division d'oppositions faites sur nos propres Terres contre ces Britanniques

qui deviendront des Américains. Et vos maîtres de France déchus en ce sol-ci traiteront, pactiseront avec de nouveaux maîtres; la Couronne d'Angleterre. La France repartira officiellement en pompes sur la mer en nous laissant à la merci de ces derniers venus que nous avons tant combattus pour conserver nos terres. Et qui nous accommoda? Que nous, encore. Nous fûmes contraints de nous cacher, de nous exclure et de masquer notre identité.

Ainsi, à la Conquête, la Couronne Britannique permit aux sujets français de la Nouvelle-France, autant paysans que marchands, de regagner la France avec leurs effets personnels. L'on pactisa, traita et accommoda certains groupes d'Autochtones reconnus amis ou non belligérants. Et à nous, l'ennemi reconnu sans maître européen, l'on donna la chasse. Qui pouvait vous faire des reproches? La Loi permit de nous tirer à vue. Notre peuple n'ayant jamais accepté la domination de l'une ou l'autre des deux Couronnes, car n'étant sujets que de nous-mêmes, ce fut donc ainsi que nous fûmes laissés à la merci de la traque des chasseurs de primes, le haut clergé de votre Église étant même de la partie.

Ceux vous appellerez "Métis" pour la première fois sont ceux de nous, nos parents métissés, qui ont poursuivi en direction du nord-ouest (après le choc microbien) sur la route du castor et ne connurent pas la Conquête. Ce sont déjà tous des "Métis" qui viennent de l'Est (nouvelle-France et Acadie) et qui fondent l'Ouest Métis (exception faite de la colonie écossaise de Lord Selkirk). Ainsi, d'Est en Ouest, il s'agit d'une seule et même nation. Des mêmes familles aussi Autochtones que vous êtes des Québécois. Et n'eut été des coups de fusils tirés à la rivière Rouge, dans l'Ouest, pour la sauvegarde de notre territoire, rien ne nous aurait été là reconnu. Et, là encore, le bison de nos grandes plaines fut stratégiquement exterminé et nos territoires de chasse furent parcellisés pour être cédés aux immigrants venus d'Europe. Ainsi, nombre d'entre nous repartirent vers là où vivait le bison des bois; vers Batoche. Nous nous sommes aussi dirigés vers le sud, vers Willow Bunch. À Batoche, nous avons

demandé au gouvernement, jusqu'à l'en supplier, pendant quinze années, des titres sur les terres que nous occupions. Votre gouvernement central resta muet et donnait pendant ce temps nos terres aux immigrants qui eux, nous repoussaient comme des saletés, eux qui avaient été accueillis et accommodés si généreusement. Cet état de fait entretenu contre nous mena au soulèvement de Batoche. Et Riel s'est offert en victime pour que les siens soient physiquement épargnés contre la poussée de rage colonisatrice. Et ainsi, au terme d'un procès partial, l'on pendit scandaleusement un innocent, ce Métis qui avait fait entrer le Manitoba dans la Confédération canadienne.

En ces temps, des nôtres, des Autochtones de l'Ouest étaient venus dans l'Est nous prévenir d'un grand combat d'extermination déjà commencé depuis nos Black Hills et nos Plaines. À Little Big Horn, nous étions solidaires avec les forces de Sitting Bull pour affronter l'armée américaine. Ensuite, nous sommes revenus dans l'Est, chez nous. Pour cela, l'armée américaine est entrée au Canada pour se venger en toute impunité, massacrant des nôtres (femmes et enfants) jusque sur la Black River (Nouveau-Brunswick). Sitting Bull, lui, se réfugiera dans la nouvelle colonie métisse de Willow Bunch (Saskatchewan), chez nos cousins qui avaient quitté la rivière Rouge à cause des stratégies d'occupation colonisatrice de votre nouvelle confédération. Nous avons accommodé seuls les gens de Sitting Bull. Et si l'armée américaine n'osa pas attaquer là, sur le territoire canadien, c'est que la tribu de Sitting Bull détenait la preuve physique d'avoir déjà combattu pour l'Angleterre (dette trop évidente).

Avant 1850, sur notre territoire wa-ba-NAH-ki, dans la portion du Québec, avant que le train de mesures législatives n'ouvre pleinement les portes à la colonisation de nos terres sans contrepartie légale, nous avons alors déjà nos propres centres de peuplement en croissance, fruits indigènes de nos populations métisses. En 1850, vous offrez avec cynisme à notre peuple des terres réservées à même

nos propres terres pour nous y parquer (réserves). Ce fut votre traduction directe du sens de l'accommodement alors que vous étiez légalement tenu de négocier de bonne foi avec nous l'occupation de nos propres terres. Vous avez ainsi nié implicitement l'existence sur nos propres terres de tous ceux et celles de nous qui refusèrent de s'inscrire sur "vos" réserves. Vous avez nié notre droit d'y être libres et ce, sans nous accommoder décevement. Vous n'aurez inscrit dans vos registres que ceux de nous qui ne pouvaient plus se suffire à eux-mêmes, conséquence du fait que vous aviez envahi nos territoires de chasse. Vous avez ensuite cultivé et entretenu dans l'esprit populaire ignorant des vôtres l'idée que le Québec est le fait d'un peuple au métissage très étendu mais si diffus... Et que l'Autochtone n'avait survécu qu'en "vos" réserves, occultant ainsi notre réalité vive d'être demeurés libres en communautés bien visibles.

À l'origine, le nom Métis ne désignait que ceux de nous vivant au sud du Manitoba, qui étaient francophones et catholiques. Le consensus sur cette désignation, voire son adoption, viendra tardivement, soit vers 1920-1930, dans l'Ouest. Notre peuple a alors plus de quatre-vingt termes qui nous désignent à l'égal d'autant de tribus autochtones sur tout son territoire d'Est en Ouest. Entre Autochtones, nous étions des Hommes-Capitaines, des Scorched Wood, des Bois-Brûlés, des Hommes sans Maître, de Hommes Libres, Du sauvage, Du Mig' Maq' De l'Abénakis et autres. Nous savons que nous ne sommes pas des half breeds ou des demi-Autochtones ou des demi-Européens. Nous savons que le terme Métis est d'abord et avant tout une désignation juridique pour nommer ceux qui ne seront pas entrés sur vos réserves. C'est votre désignation juridique statutaire de catégorie. Si nous nous considérons juridiquement des Canadiens et des Québécois, nous sommes tout naturellement les libres héritiers des premiers habitants d'ici.

Ce n'est pas par goût de réparation tardive devant l'oubli volontaire de ne pas nous avoir inscrits à vos registres dans l'Est comme Autochtones libres (Free Indians) alors que vous enregistriez dans vos réserves un à un certains de nos frères et sœurs de nos communautés, mais plutôt par une réaction techniquement coupable lors du rapatriement de la Constitution de 1982 que le mot Métis apparaît en catimini à l'article 35, à l'issue discrète de la troisième "lecture" du projet constitutionnel. Ce n'était pas pour nous accommoder à la suite de l'adoption qu'il y eut délégation sociale réactive voguant vers Londres pour nous effacer, nous les "nouveaux Autochtones Métis", de votre Constitution, de cet écrit dont l'encre n'était pas encore séchée.

Pour nous, le mot Métis n'est qu'un terme juridique de nature évasive propre à un esprit de classe et de catégorie d'individu, une réserve juridique, mais qui nous désigne bien malgré vous, nous, les derniers Autochtones libres qui n'ont pas voulu aller vivre et mourir sur "vos" réserves, dans l'Est. En 2003, Steve Powley prouve en Cour suprême que nous existons dans l'Est ontarien. Au Québec, vous niez de peur que l'histoire enseignée, celle du Canada-Québec, devienne connue en ce qui a trait aux vrais bâtisseurs du pays que vous occupez. Les Métis ont contrôlé le commerce, furent une force militaire imposante et ont construit des villages prospères qui existent encore bel et bien aujourd'hui. Vous nous contraignez à vos combats juridiques jusqu'en Cour suprême. Mais le Québécois ordinaire qui veut la vérité, a le droit de savoir.

Conclusion et recommandations

Nous, Autochtones libres descendants Wabanakis en cette province avons assumé un choix clair de vivre notre culture identitaire sans jamais renoncer à nos droits, notre culture et notre Histoire;

Nous, Autochtones libres descendant des Premiers Peuples, qui avons refusé la seule et unique proposition d'accommodement, la proposition cynique présentée par votre gouvernement au temps de la colonisation de nos terres, celle d'aller vivre sur ces parcelles de terrain (que vous nous réserviez depuis 1831-32 à même nos terres), tout en nous excluant commodément de vos registres;

Nous de l'Est (ici le Québec), ceux que vous appellerez Autochtones Métis par défaut puisque vous avez réservé le nom Indien à ceux qui furent contraints d'aller dans "vos" réserves. Or, nous, ces Autochtones qui ont survécu à votre envahissement et sont demeurés aussi témoins solidaires de la souffrance de nos frères et cousins des réserves où ils étouffent et meurent ;

Nous, Hommes-libres qui avons refusé d'aller vivre à l'écart pour vous accommoder dans l'exécution de votre projet de colonisation de nos territoires de chasse et de pêche, ce projet qui accula nos ancêtres à la plus grande misère, sans support ni accommodations (dans tout le pays);

Nous, seuls et derniers descendants libres des premiers occupants de ce pays, avons payé seuls et sans aide l'immense prix attaché à la transmission de notre culture;

Nous qui avons su produire nos propres cultures générationnelles en intégrant et adaptant les incontournables changements imposés par vos envahissements sociaux;

Nous de cette culture évolutive et d'adaptation, toujours distincte qui nie vos catégorisations;

Nous qui avons des villages au Québec que vous ne voyez pas de vos yeux aveugles,

Nous désirons manifester, devant l'Histoire et la présente Commission, que les gouvernements du Québec et du Canada auront conjointement refusé de nous reconnaître comme Autochtones pour ne pas nous reconnaître le droit à la liberté d'être demeurés libres mais bien seuls, entre nous.

Nous voulons vous affirmer ici que nous sommes vivants et présents grâce à une difficile évolution qu'il nous reviendra d'exprimer ultérieurement mais nous sommes d'avis qu'il revenait à la Commission de nous permettre de témoigner comme communauté culturelle d'origine distincte déjà incluse dans la société québécoise, prise globalement comme un tout.

Nous ne croyons pas qu'il y ait au Québec une volonté politique réelle qui s'intéresse à accommoder des cultures étrangères.

Nous dénonçons donc toutes ces prétentions fallacieuses qui nient systématiquement le génocide de nos pères, l'extinction des Premiers Peuples de l'Est par le choc microbien d'où s'ensuivit qu'à la mi-course des années 1800 il fut impossible de recenser un seul membre des Premiers Peuples au Québec correspondant au terme Indien d'antan;

Toutes ces prétentions fallacieuses qui ont voulu qu'il n'y ait de Métis que dans l'Ouest du Canada alors que ce sont les Métis de l'Est qui ont établi ce fait d'Est en Ouest ;

Toutes ces prétentions fallacieuses à l'effet que la quintessence de l'esprit autochtone se retrouve sur les réserves alors qu'il s'agit en fait d'une sous-culture (culture des réserves) et que les gens qui y habitent ont tous été extraits, à l'origine, de nos communautés métisses.

Toutes ces prétentions fallacieuses qui nourrissent malgré l'adoption de l'article 35 de la Constitution canadienne l'imagerie populaire la négation du Métis et des communautés métisses dans l'Est, ces Autochtones héritiers de la culture et des droits des Premiers Peuples.

Tout ce qui précède fait en sorte que :

Nous demandons à la Commission, qu'au respect de l'Histoire qui commence dans l'Est, soit recommandé le respect de notre Histoire, celle par laquelle a transité le peuple du Québec et du Canada pour devenir ce qu'il est aujourd'hui.

Nous demandons à la Commission de recommander des mesures réparatrices concrètes qui respectent le courage et la force pacifique que nous avons soutenus pour vivre en harmonie avec le peuple québécois.

Nous demandons à la Commission de recommander des mesures concrètes pour accommoder les descendants des toutes premières nations de ce pays

qui ont refusé le régime des réserves pour ne pas y être traités comme des mendiants de l'État.

Nous demandons à la Commission de recommander l'abolition de toutes pratiques d'exploitation institutionnalisées de notre culture chez les nôtres telles la vente de permis de chasse, permis de pêche, paiement de droits de séjour dans les parc, etc.

Nous demandons à la Commission de recommander la création d'un organisme québécois permanent de protection de l'identité et de la culture des Autochtones qui ont refusé le régime des réserves et que nous structurerons, gérerons et dirigerons.

Li esprit, li créateure, li courâge mi yi nawn, paray chee i tayh ta maw
(*Esprit, notre Créateur donne-nous le courage d'être une seule pensée*)

Sherbrooke, le 8 octobre 2007